



**ARRETE N° 2024\_0059**

**ARRETE DE VOIRIE TRAVAUX RUE DU COURTIL CABOT**

- Nous, Denise SERRANO, Maire de VILLEMANDEUR,
- Vu les articles du Code Général des Collectivités Territoriales n° L2211-1, L2213-1 et L2213-2
- Vu le Code de la Route,
- Vu les travaux de terrassement et de raccordement pour GRDF à réaliser par l'entreprise LEBRETON SASU, domiciliée rue du Bois Planté 45210 Ferrières en Gâtinais, représentée par Monsieur Fabien LEBRETON, dans la rue du Courtil Cabot,
- Considérant qu'il importe d'assurer la sécurité des travailleurs présents sur le chantier,
- Considérant que ces travaux vont apporter des perturbations dans le trafic routier et qu'il importe de réglementer la circulation et le stationnement, afin de prévenir tout danger,

**ARRETONS**

**Article 1 :** A compter du 05 février 2024, et jusqu'au 15 mars 2024, le stationnement sera interdit et la circulation réglementée (alternance manuelle avec sens prioritaire de circulation), portion comprise entre le 34 et le 50 rue du Courtil Cabot.

**Article 2 :** Le 14 février 2024, la circulation et le stationnement seront interdits dans la rue du Courtil Cabot, portion comprise entre le carrefour avec la rue de Lisledon et le carrefour avec la rue de l'Etang Collier.

L'entreprise LEBRETON SASU mettra en place une déviation par la rue de l'Etang Collier, la rue Jean Mermoz, la rue des Déportés, l'avenue de la Libération, la D961 et la rue de Lisledon, dans les deux sens.

**Article 3 :** Les droits des riverains demeurent réservés en ce qui concerne l'accès à leur propriété.

**Article 4 :** L'interdiction mentionnée à l'article 1 ne s'applique pas aux véhicules de la Gendarmerie, de la Police Nationale et du Service des Secours et de Lutte contre l'Incendie.

**Article 5 :** L'entreprise LEBRETON SASU est chargée de mettre en place la signalisation nécessaire.

**Article 6 :** Mme le Maire de VILLEMANDEUR, M. le Commissaire de Police de MONTARGIS, M. le Commandant de la Compagnie de Gendarmerie de MONTARGIS, Monsieur le Directeur de l'entreprise LEBRETON SASU, sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

**Article 7 :** Ampliation du présent arrêté sera adressée à M. le Commissaire de Police de MONTARGIS, M. le Commandant de la Compagnie de Gendarmerie de MONTARGIS, M. le Commandant du Centre de Secours et de Lutte contre l'Incendie de MONTARGIS-VILLEMANDEUR, Madame la Responsable de la Police Municipale de VILLEMANDEUR, M. le Président du SMIRTOM, M. le Président de l'AME, M. le Directeur de KEOLIS MONTARGIS, Transports ULYS, Transports DARBIER, Transports TRANSDEV de GIEN, M. le Directeur de l'entreprise LEBRETON SASU, M. le Directeur des Services Techniques Municipaux de VILLEMANDEUR.

Fait à VILLEMANDEUR, le 29/01/2024

Le Maire,  
  
Denise SERRANO

Date d'affichage : 29/01/2024



# Demande d'arrêt de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7  
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1

Gestionnaires des réseaux routiers

802495993



N° 14024\*01

## Le demandeur

Particulier  Service public  Maître d'œuvre ou conducteur d'opération  Entreprise

Nom : **LEBRETON** Prénom : **Fabien**  
Dénomination : **ENTREPRISE LEBRETON SASU** Représenté par :  
Adresse Numéro : ..... Extension : ..... Nom de la voie : **ZI Le Bois Carré - Rue du Bois  
Planté**  
Code postal **4 5 2 1 0** Localité : **FERRIERES EN GATINAIS** Pays : **France**  
Téléphone **0 2 3 8 9 6 0 4 5 4** Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :  
Courriel : **contact@sasu-lebreton.com**

## Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse Numéro : ..... Extension : ..... Nom de la voie : .....  
Code postal ..... Localité : ..... Pays : .....  
Téléphone ..... Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :  
Courriel : .....

## Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° ..... Route nationale n° ..... Route départementale n° ..... Voie communale n° .....  
Hors agglomération  En agglomération   
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : ..... + .....  Point de Repère (PR) routier de fin d'application : ..... + .....   
Adresse Numéro : **39-28** Extension : ..... Nom de la voie : **Rue Courtil Cabot**  
Code postal **4 5 7 0 0** Localité : **VILLEMANDEUR**

## Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui  Non  Si oui indiquer la référence : .....  
Description des travaux : **Travaux de terrassement et de raccordement pour GRDF - TRANCHEE  
ROUTE + TRANHEE TROTTOIR**  
N° de chantier délivré par la Collectivité <sup>(9)</sup> : .....  
Date prévue de début des travaux : **0 5 0 2 2 0 2 4** Durée des travaux (en jours calendaires) : **3 0** *jusqu'au 15 mars*

## Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : **3 0** Date de début de réglementation **0 5 0 2 2 0 2 4**  
Restriction sur section courante  Restriction sur bretelles   
Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation  Sens des Points de Repères (PR) croissants   
Sens des Points de Repères (PR) décroissants  Fermeture à la circulation   
Basculement de circulation sur chaussée opposée   
Circulation alternée : Par feux tricolores  Manuellement  *+ route barrée le 14/02*  
Restriction de chaussée :  
Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU)  Empiètement sur chaussée  largeur de voie maintenue .....  
Suppression de voie  nombre de voie(s) supprimée(s) .....

<sup>(9)</sup> N° délivré par la Collectivité lorsque vous avez déclaré votre intention de réaliser des travaux. Exemple : N° Lyvia pour Lyon Métropole

Interdiction de :

Circuler

Véhicules légers   
poids lourds

Stationner

véhicules légers   
poids lourds

Dépasser

véhicules légers   
poids lourds

Vitesse limitée à : 30 km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

.....  
.....  
.....

Autres prescriptions :

.....  
.....  
.....

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :

Le demandeur  Une entreprise spécialité

Nom : ..... Prénom : .....

Dénomination : ..... Représenté par : .....

Adresse Numéro : ..... Extension : ..... Nom de la voie : .....

Code postal      Localité : ..... Pays : .....

Téléphone         Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel :

Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers

Plan de situation 1/10 ou 1/20 000<sup>ème</sup>  Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500<sup>ème</sup>  Schéma de signalisation

Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000<sup>ème</sup>

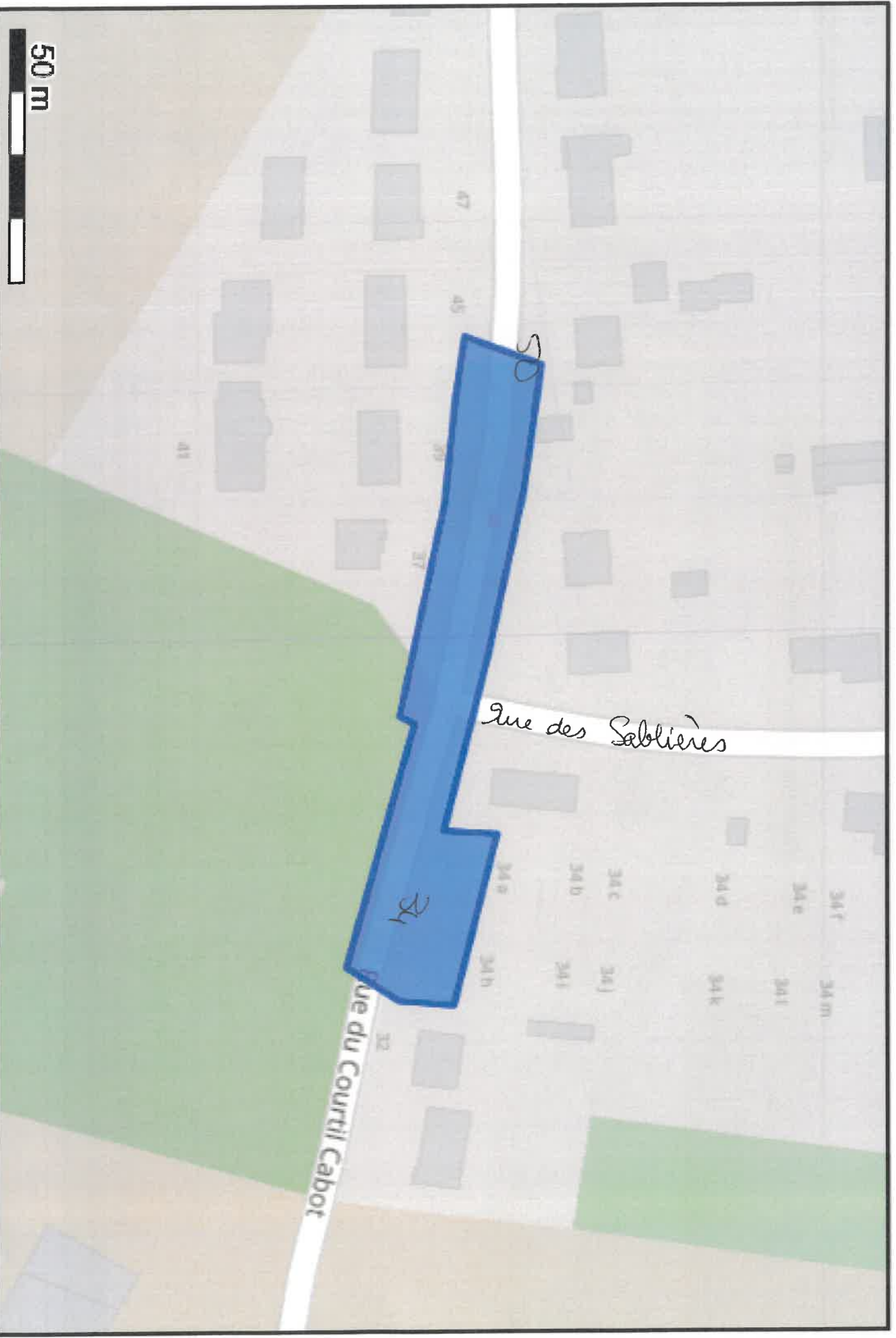
J'atteste de l'exactitude des informations fournies

Fait à : FERRIERES EN GATINAIS

Le : 0 4 0 1 2 0 2 4

Nom : LEBRETON Prénom : Nelly Qualité : .....





Rue des Sablières

Rue du Courtil Cabot

50 m

(47.985001 2.695876);(47.985135 2.695951);(47.985106 2.696280);(47.985042 2.696724);(47.984965 2.697189);(47.985058 2.697198);(47.984982 2.697653);(47.984887 2.697642);(47.984792 2.697552);(47.984913 2.696906);(47.984887 2.696885);(47.984966 2.696320);(47.984984 2.696039);(47.985001 2.695876);

DEPT	OMER	Pagode	Code Finalité	Adresse	Commune
45	22-07-02773-INI-01	RET-2201819	H0	34 RUE COURTIL CABOT	VILLEMANDEUR

### Couche biodiversité + SIG

Attention à bien indiquer les fonctions réseaux sur votre projet

EDF-GDF Application SWAF Gaz (dossier 45338-VILLEMANDEUR-45338-RAC 1BRC UNI VALOR PROMO H0 - Variante 1, Projet valide-> Projet proposé à la publication,

Fichier Dessier Edition Affichage Trait Outils Import Export RSF Aide à la conduite Fenêtre Aide

1:1577

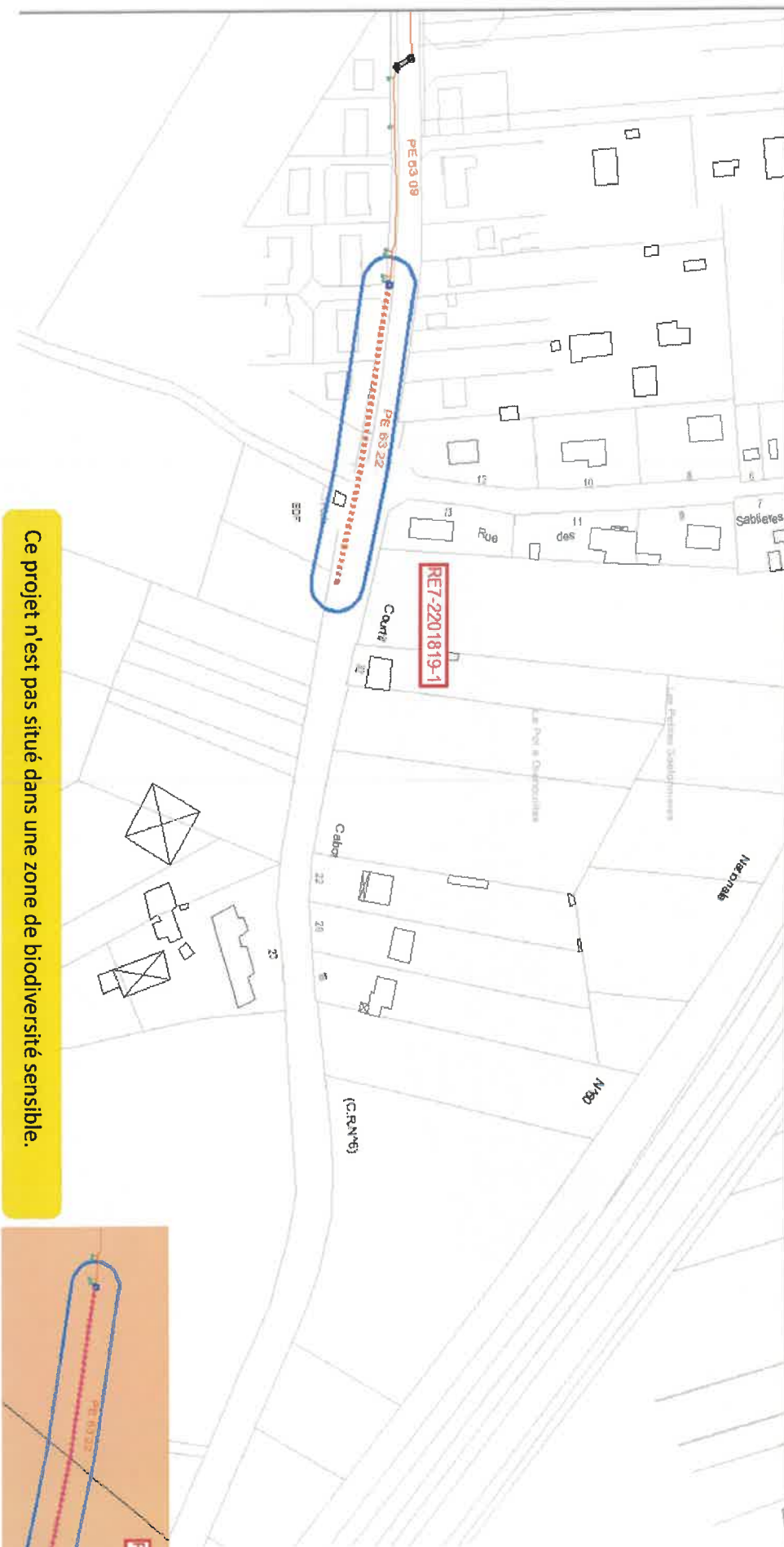
ME 2000

Lambert 2 étendu

Aucune thermique

Standard

Couleur d'origine



Ce projet n'est pas situé dans une zone de biodiversité sensible.

